

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2022

---

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°  
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 3074

présenté par

Mme Batho

à l'amendement n° 2200 de M. Alfandari

-----

**ARTICLE 3**

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« peut être »

le mot :

« est »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les efforts de planification déjà accomplis par certains territoires doivent nécessairement être pris en compte dans l'établissement des zones d'accélération.